

La France avait prévu  
l'effondrement de la Russie

## Le pays de Macron en marche vers la récession



Situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire

# Plus de la moitié de la population carcérale en attente de jugement



Dans son traditionnel briefing du Corps diplomatique sur la situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire le jeudi 12 septembre 2024, le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) a indiqué que ce sont plus de la moitié de la population carcérale (51,27% des prisonniers), soit 12,056 détenus qui sont en attente de jugement.

Article 185, rejet de la requête du  
PPA-CI par le Conseil Constitutionnel

**Zéléhi Séríkpa Joachim (SGA) :**  
**«C'est le signe même  
de la dictature»**

◆ Ce qu'il pense du phénomène "Woubi"



Double attaque armée à Bamako  
**L'École de Gendarmerie  
et la base de lancement  
des drones  
visées**



# Article 185, rejet de la requête du PPA-CI par le Conseil Constitutionnel

## Zéléhi Séríkpa Joachim (SGA) : «C'est le signe même de la dictature»

◆ Ce qu'il pense du phénomène "Woubi"

Le Secrétaire Général Adjoint du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) en charge des Structures Spécialisées et d'Activités, Zéléhi Séríkpa Joachim, s'est confié à *La Voie Originale*. Sujets abordés : l'opération "CAP 2025", le rejet de la requête du PPA-CI par le Conseil Constitutionnel en ce qui concerne l'article 185 nouveau du Code pénal et le phénomène "Woubi".



**La Voie Originale : L'opération "CAP 2025" lancée par le PPA-CI est aujourd'hui à sa troisième phase. Quel bilan peut-on faire des deux premières phases ? Quelle lecture faites-vous à ce stade ?**

**Zéléhi Séríkpa Joachim :** L'opération CAP 2025 pour la victoire du Président Laurent Gbagbo à la prochaine élection présidentielle fait son bon chemin. En effet, après avoir accepté d'être le candidat du PPA-CI, le Président Laurent Gbagbo nous a mis en mission le 03 juin 2024. Et l'exécution de cette mission a été sagement réfléchi par la Direction du Parti. Ainsi, l'opération "CAP 2025" a-t-elle consisté d'abord en une tournée nationale, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, en passant par le Centre, pour annoncer la bonne nouvelle du retour du Fils de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique, pour la reconquête du pouvoir d'État. Cette phase 1 a été un véritable succès, vu l'engouement des populations et l'accueil chaleureux réservé aux délégations du PPA-CI. Cela a même poussé notre adversaire politique, le RHDP, à nous copier honteusement par des meetings de culte de la personnalité. Poussés par ce premier succès, nous avons entamé la 2e phase de l'opération qui a consisté à faire les préparatifs de la révision de la liste électorale en vue de prochaines élections inclusives, justes et

transparentes. Il y a donc eu d'autres missions d'animation et d'encadrement, du 03 au 17 août, qui ont invité les Ivoiriens non-inscrits et les nouveaux Majeurs à se faire enrôler massivement lors de la révision de la liste électorale. De ce qui précède, je peux conclure à un bilan positif de l'opération "CAP 2025" à l'étape présente.

Seulement, nous travaillons à avoir des élections transparentes, mais l'actuelle CEI est entièrement aux ordres du parti au pouvoir ; de telle sorte que sans un changement profond de cette CEI dans sa forme et ses activités douteuses, les élections seront entachées de tricheries, bourrages d'urnes, et d'intimidations de l'Opposition comme nous l'avons vu récemment aux élections locales. Rappelons-nous que c'est cette CEI qui a

organisé l'élection présidentielle catastrophique de 2010, en allant donner les résultats tronqués dans le QG d'un candidat.

**LVO : Votre Parti, via le Groupe Parlementaire, a saisi, le mardi 09 juillet 2024, le Conseil Constitutionnel de la République de Côte d'Ivoire pour contester la nouvelle version de l'article 185 nouveau du Code pénal. Une requête jugée irrecevable selon le Conseil Constitutionnel. Le Groupe Parlementaire PPA-CI a déjà réagi en indiquant que ce n'est pas un bon signal. Quel est votre avis personnel ?**

**ZSJ :** Effectivement c'est n'est pas un bon signe. C'est le signe même de la dictature, de la caporalisation des Ivoiriens et Ivoiriennes au service d'un dirigeant tout puissant. L'article 185 nouveau du Code pénal est liberticide, il

met fin à la liberté de parole, à la contradiction d'idées. On ne peut ni se plaindre d'une décision qui est pour nous injuste ; on ne peut plus soutenir un ami qui est en prison. En fait, il nous est imposé, par ledit article 185, le mutisme le plus absolu. Nous sommes en train de nous laisser bâillonner. Si nous parlons alors nous irons en prison. Si nous nous taisons, nous irons aussi en prison parce que quelqu'un trouve le malin plaisir de nous y voir. Et si une mère se plaint de l'emprisonnement de son fils, direct, elle va en prison. J'invite les Ivoiriens à lire et à se faire expliquer cette disposition. Dans tous les cas, nos avocats et nos juristes sont à pied d'œuvre, dans les procédures légales, pour que les amendements déposés par notre Groupe parlementaire aboutissent à l'amélioration de ce texte, dans l'intérêt de tout le monde.

**LVO : Communément appelés "Woubis" en Côte d'Ivoire, les homosexuels sont devenus ces derniers jours la cible de plusieurs publications sur la toile ; certains internautes les présentant avec des mots parfois durs. Quel est votre avis sur cette question et la menace que cela pourrait représenter pour la Côte d'Ivoire ?**

**ZSJ :** Nous sommes dans un pays où l'homosexualité est contraire à nos pratiques traditionnelles. Notre loi nationale aussi ne reconnaît pas l'homosexualité, mais elle ne la condamne pas non plus. C'est pourquoi j'invite les Ivoiriens à ne pas commettre de violences contre ces personnes homosexuelles ou transgenres. Ce n'est pas la bonne orientation sexuelle, mais également les violences ne sont pas la bonne solution. Il faut que les familles reprennent en main l'éducation de leurs enfants, à l'africaine et non selon le modèle occidental.

Nous sommes à la veille d'importantes élections. Et nous devons éviter d'habituer nos concitoyens à la violence, au lynchage et à la justice populaire. C'est pourquoi les violences physiques et verbales doivent cesser, quel que soit celui qui en est la victime ◆

Interview réalisée par  
Petit Bayard

LAVOIE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
César **ETOU**  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Etienne **SOUANGA LAHOUA**  
**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Jean Sylvestre **LIA**  
(05 05 00 01 17)  
**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**  
**PAR INTÉRIM**

**DJÈ Abel** Touré (07 07 78 47 04)  
**RÉDACTION TECHNIQUE**  
**KIFUMA** Touré (07 08 30 56 06)  
**RÉDACTION**  
Rivière 2, près de l'échangeur  
Tél. 22 52 14 99 / 58 31 79 95 /  
05 05 95 85 27  
**LG'ÉDITIONS SARL**

Au capital de 5.000.000 fca  
**Dépôt légal** N° 13144 du 6  
septembre 2016, 3ème trimestre  
**Récépissé** N° 20/D du  
2 septembre 2015  
**SIÈGE SOCIAL**  
27 BP 107 Abidjan 27 -  
Cel : 07 58 83 02 58  
E.mail :

lavoieoriginale16@gmail.com  
Site web :  
[www.lavoie-originale.net](http://www.lavoie-originale.net)  
[facebook.com/Lavoieoriginale16](https://facebook.com/Lavoieoriginale16)  
Impression :  
**SUD ACTION MEDIA**  
Distribution : **Edipresse**  
Tirage du jour :  
**5.000 exemplaires.**

Situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire

# Plus de la moitié de la population carcérale en attente de jugement

Dans son traditionnel briefing du Corps diplomatique sur la situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire le jeudi 12 septembre 2024, le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) a indiqué que ce sont plus de la moitié de la population carcérale (51,27% des prisonniers), soit 12,056 détenus qui sont en attente de jugement. Le CNDH précise que ces chiffres sont issus d'une enquête menée auprès des établissements pénitentiaires du pays, pour la période du 5 avril au 12 septembre 2024. Cette rencontre qui a eu lieu au siège du CNDH à Cocody-Vallons, s'inscrit dans le cadre des rencontres et d'échanges entre le Conseil National des Droits de l'Homme et le Corps diplomatique. Ce briefing a pour but de dresser un état des lieux des droits de l'homme et des faits majeurs ayant marqué le quotidien des ivoiriens pendant cette période. La Présidente du CNDH, Mme Namizata Sangaré a saisi cette tribune pour présenter les différentes catégories de Droits de l'homme, notamment les droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et

culturels et les droits catégoriels. Au titre des droits civils et politiques, Mme Namizata Sangaré s'est prononcée sur la situation des personnes réfugiées en Côte d'Ivoire, le processus électoral de 2025 et le phénomène dit des "Woubi", à savoir la protection des Droits de l'Homme des LGBTQ +. Les actions du Conseil, dit-elle, visent la baisse des tensions et un retour à la paix et à la tranquillité après la vague de haine et de protestation observées sur les différents réseaux sociaux. Concernant la question des déguerpissements et expropriations pour cause d'utilité publique, la présidente du CNDH a indiqué que ces actes souvent associés à des projets de développement urbain, occasionnent des conséquences profondes pour les populations impactées comme la perte des logements ou des propriétés, la perturbation des activités économiques et de l'instabilité. Concernant la situation de la cherté de la vie, les enquêtes du CNDH ont mis à nu le déséquilibre entre différentes régions de la Côte d'Ivoire et le non-respect des prix

planchers dans certaines localités. La présidente du CNDH a, par ailleurs, rappelé que la Côte d'Ivoire a ratifié deux conventions dont la ratification du protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) marque de l'engagement du pays à respecter et à promouvoir les Droits de l'Homme. La Présidente du CNDH a terminé par les perspectives, notamment de la tenue de la 79e session de l'Assemblée Générale de l'ONU à New York (USA) (septembre 2024), l'examen Périodique Universel (EPU) de la Côte

d'Ivoire à Genève (Suisse), 05 novembre 2024, la Campagne internationale des «16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles» (Novembre 2024), de la 29e Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 29) à Bakou (Azerbaïdjan) du 11 au 22 novembre 2024, du 13ème Forum des Nations Unies sur les Entreprises et les Droits de l'Homme (EDH) à Genève (Suisse) du 25 au 27 novembre 2024 ♦

DJE ABEL

## Le Ministère de la Justice conteste les chiffres du CNDH, mais pas sur la même période

Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a réagi aux déclarations de la Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), notamment sur les 51,27% de la population carcérale en attente de jugement dans les établissements pénitentiaires ivoiriens, soit 12,056 détenus. Dans un communiqué en date du 13 septembre 2024, le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, Célestin Doheuly Kamin, Magistrat Hors Hiérarchie, se prononçant au nom du Ministère de la Justice, a formellement démenti les déclarations de la Présidente du CNDH, indiquant que les chiffres réels sont bien inférieurs à ceux avancés. «Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme tient à opposer un démenti formel à ces allégations, qui jurent gravement avec la réalité. Dans la période indiquée par le CNDH comme étant celle de l'enquête dont il se prévaut, le nombre de détenus en attente de jugement, à savoir les inculpés (dans les procédures de flagrant délit ou d'instruction) et les personnes ayant formé un recours contre une précédente décision de condamnation, n'a jamais atteint la barre des 36% du total des détenus», soutient-il. Le communiqué de protestation et de mise en garde de la DAP semble cependant comporter certaines zones d'ombre. La période sur laquelle porte l'enquête du CNDH est différente de celle indiquée par la DAP. Le CNDH précise que ces chiffres sont issus d'une enquête menée pour la période du 5 avril au 12 septembre 2024. Alors que le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, un fonctionnaire, se prononce sur la période du 10 au 14 juin 2024. Cette différence de période, à moins que ce soit fait à dessein pour voiler la vérité donc de la manipulation, ne donne pas du poids aux contestations et protestations du ministère de la Justice. Donc, c'est sur la période désignée par le ministère de la Justice, (du 10 au 14 juin 2024), que «le nombre de détenus en attente de jugement s'élève à 9 781 sur un total de 26 657, soit un taux de 36,69 %». Mais sur la période du 5 avril au 12 septembre 2024, le CNDH précise que 51,27% de la population carcérale est en attente de jugement. Surtout que les chiffres du CNDH proviennent des directeurs des établissements pénitentiaires qui ont renseigné des fiches. Le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme qui soutient que «le taux de la population carcérale en attente de jugement fait l'objet d'une surveillance quotidienne», et qui crié à une «tentative de manipulation», gagnerai à s'accorder avec le CNDH, sur la période concernée et les chiffres qui s'y rapporte. Et même, à supposer que le chiffre et la période contestés par le ministère de la Justice étaient les bons. C'est le lieu de dire que le chiffre de 36,69 % de détenus en attente de jugement, soit 9.781 personnes en attente, est scandaleux pour un pays qui se veut démocrate et qui veut faire de la question des Droits de l'Homme une priorité ♦

DJE ABEL



# Précampagne présidentielle dans le District de la Comoé

## L'Honorable Armand Ouégnin appelle à un enrôlement massif pour barrer la route à la fraude

L'heure est à l'enrôlement des militants PPA-CI du District de la Comoé, dans l'Est du pays. En cette période de précampagne, l'Honorable Georges-Armand Ouégnin, Vice-président Exécutif du parti de Gbagbo, a appelé les responsables territoriaux du PPA-CI militants dans le District de la Comoé, à un « enrôlement massif des militants dans l'Est » de la Côte d'Ivoire, « un remède à la fraude électorale ».

C'était au cours d'une importante rencontre des militants du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) District de la Comoé. Cette rencontre à laquelle ont pris part le Président du Conseil de Discipline du PPA-CI, le ministre Ettien Amoikon (Cadre de l'Indenié-Duablin) et la Secrétaire Générale Adjointe en charge du département d'Aboisso, Lucie Kassi, s'est tenue le mardi 17 septembre 2024 au siège du parti de Gbagbo, à Cocody-Palmeraie/Foursquare.

L'Honorable Georges-Armand Ouégnin, par ailleurs membre du Conseil Stratégique et Politique du PPA-CI, a exhorté les cadres du District de la Comoé à accompagner les militants sur le terrain, pour un enrôlement massif des militants et sympathisants du parti de Gbagbo.

« Si nous voulons offrir aux générations actuelles et futures, une Côte d'Ivoire de justice, de liberté, de démocratie, de paix ; une Côte d'Ivoire prospère, solidaire et souveraine, nous avons l'impérieux devoir de tout mettre en œuvre pour réinstaller notre



Le Vice-président du PPA-CI, l'Honorable Georges-Armand Ouégnin, a remis des kits d'enrôlement pour la victoire du Président Laurent Gbagbo en 2025.

Leader charismatique, notre Référent, Son Excellence le Président Laurent Gbagbo, au Palais présidentiel, au soir de l'élection présidentielle d'Octobre 2025», a déclaré l'Honorable Georges-Armand Ouégnin, qui dit pouvoir compter sur les militants.

« Cap 2025, c'est maintenant. En avant toute pour la victoire avec le Président Laurent Gbagbo. Nous le lui devons et croyez-moi, nous le pouvons et nous le ferons. Il nous faut, pour ce fait, redoubler d'efforts pour enrôler le maximum de nos militants et sympathisants,

afin qu'ils puissent participer effectivement aux élections», a insisté le ministre Georges-Armand Ouégnin. Qui a appelé à faire barrage à la fraude : « La meilleure solution à la fraude que nous ne cessons de dénoncer, c'est justement la participation de tous à l'élection présidentielle. C'est à ce prix que nous gagnerons avec le Président Laurent Gbagbo. Cette mobilisation exige de chacun de nous, (responsables du parti, et militants de base), d'énormes sacrifices. Aucun sacrifice en politique n'est grand quand il s'agit d'assurer à la Côte d'Ivoire, notre patrimoine commun, un avenir lumineux et radieux ».

Après ces propos galvanisateurs, le Vice-président du PPA-CI a remis à chaque responsable territorial du District de la Comoé, un kit d'enrôlement pour aider lesdits responsables à faire proprement le travail pour la victoire du Président Laurent Gbagbo à l'élection 2025. À sa suite, les chefs de délégation et les Coordonnateurs de la phase 2 de l'opération « Cap 2025 », ont tour à tour fait le bilan de leurs activités.

Cette rencontre a également enregistré la participation du député de Bonoua, Ebra Elidjé Joseph, des Secrétaires Généraux Adjoints, Samuel Harding et Koffi Oï Koffi, des Coordinateurs Régionaux du Sud-Comoé et de l'Indenié-Duablin, Aman Kadjo et Kablan. Il a y eu aussi la présence de nombreux Coordinateurs Adjoints et Fédéraux du District de la Comoé ♦

DJE ABEL

## Double attaque armée à Bamako

# L'Ecole de Gendarmerie et la base de lancement des drones visées

Des tirs à l'arme automatique et des explosions ont retenti tôt ce matin du 17 septembre 2024, aux environs de 5h, heure locale à Bamako, dans la capitale du Mali. Deux lieux ont été attaqués de façon simultanée. Le Commandement des Ecoles de la Gendarmerie nationale du quartier de Faladié (non loin de l'aéroport international Modibo Keita) et la base militaire de l'aéroport de Bamako-Sénou (la base 101), d'où sont lancés les drones de l'armée et stationnés des hommes du groupe Wagner, qui ont été visés. L'attaque de l'Ecole de Gendarmerie a duré environ trois heures.

Les djihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GNIM), un groupe de terroristes liées à Al-Qaïda, ont revendiqué l'attaque. Dans un message de revendication, les djihadistes du GNIM disent avoir causé de grosses pertes en vie humaine et infligé des pertes matérielles aux Forces armées maliennes (FAMA). Ils affirment que des « d'aéronefs ont été incendiés » lors de l'opération.

Les vols prévus ce jour-là ont été annulés jusqu'à nouvel ordre. L'armée malienne qui a restreint « temporairement » l'accès à l'aéroport de Bamako pour « une opération de ratissage » dans la zone, « afin de prévenir tous risques », assure que la situation est désormais sous contrôle, selon un communiqué du ministère des Transports et des Infrastructures. D'autres

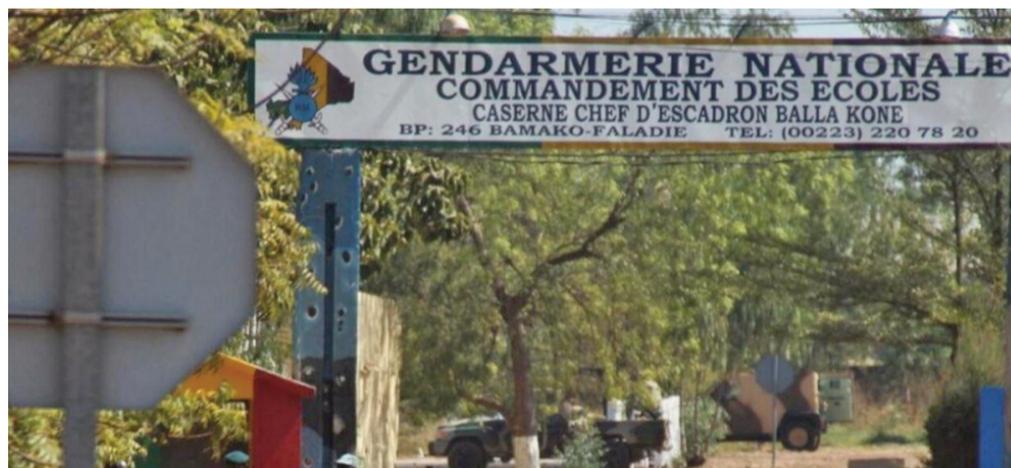
sources affirment cependant que les affrontements ont repris en début d'après-midi à l'aéroport.

Cette attaque a eu pour conséquence de reporter le procès devant la Cour d'Assises des affaires de l'achat de l'avion présidentiel et des équipements militaires surfacturés, au 24 septembre 2024. En effet, de source judiciaire, les militaires devant comparaître aujourd'hui dans ce procès très attendu étaient justement détenus à l'Ecole de Gendarmerie de Faladié.

Dans deux communiqués, diffusés en fin de matinée et en début d'après-midi, les terroristes de la Katiba Macina ou Front de libération du Macina (FLM), prétendent avoir « pris le contrôle de l'aéroport militaire », causé d'« énormes pertes en vies humaines et en matériel », infligé « de lourdes pertes aux mercenaires de Wagner », et « détruit de nombreux aéronefs et véhicules ».

Jusqu'à ce que nous bouclions, aucun bilan officiel, même provisoire, des Autorités maliennes n'était fait ♦

DJE ABEL



# La France avait prévu l'effondrement de la Russie

## Le pays de Macron en marche vers la récession *(Partie I)*



**Oleg Nesterenko**

Président du CCIE ([www.c-cie.eu](http://www.c-cie.eu))

(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

Les tendances économiques se développant en France depuis la crise de 2008 ont reçu un important coup d'accélérateur dès l'installation au pouvoir suprême de la République en 2017 du parti d'Emmanuel Macron, dont le cadre de la politique intérieure et de la politique étrangère autodestructrice mène directement vers la récession économique dans laquelle la France est en train d'entrer à grand pas.

La personne à la tête du ministère français de l'Économie, Monsieur Bruneau Le Maire, a prononcé un discours magistral, le 1er mars 2022, dans lequel il n'a «laissé planer aucune ambiguïté sur la détermination européenne» dans sa volonté de «livrer une guerre économique et financière totale à la Russie», afin de faire effondrer son économie. Son enthousiasme était sans équivoque : «Nos sanctions sont efficaces. Les sanctions économiques et financières sont même d'une efficacité redoutable [...] Nous allons donc provoquer l'effondrement de l'économie russe!».

Deux ans et demi se sont écoulés depuis les exultations publiques dudit personnage et nous retrouvons l'économie de la Fédération de Russie très exactement à l'opposé des lumineuses prévisions du ministre : dans une des meilleures de ses formes - ce qui est très loin d'être le cas pour l'économie de l'Hexagone, dont ce dernier est censé de s'en occuper.

Le PIB de la Russie a augmenté de 4,6% sur un an au premier semestre 2024, contre 1,1% en France. Le FMI, qui a déjà prévu une croissance confortable du PIB russe,

a récemment revu à la hausse ses prévisions initiales de croissance, anticipant désormais une hausse du PIB de 3,2% sur l'ensemble de l'année 2024. Des prévisions qui ne prennent pas, néanmoins, en compte tous les éléments de la réalité des marchés démontrant que la croissance sur l'ensemble de l'année en cours sera plutôt de 3,5-4%.

Selon les dernières statistiques, en Juin 2024 la Russie est devenue le pays avec le plus faible taux de chômage parmi les pays du G-20. Le niveau du chômage parmi la population active n'est que de 2,4% contre 7,4% en France qui entre dans le peu glorieux Top-5 des pays du G-20 avec le taux du chômage le plus élevé et dont l'indice INSEE du climat d'emploi annonce un taux de chômage de 8,5% pour la fin de l'année en cours.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat de la population russe, au premier trimestre 2024, les revenus nets disponibles - les revenus monétaires corrigés de l'inflation moins les paiements obligatoires des impôts, taxes, redevances et autres contributions obligatoires au budget de l'état - ont vu l'augmentation de 5,8% par rapport à l'année précédente (*source : Rosstat*). Sur l'ensemble de l'année 2024, l'augmentation du pouvoir d'achat est attendu à hauteur de 9,2% (*source : ministère de l'Économie*). Pour la France, cependant, une augmentation du pouvoir d'achat à hauteur de 1% brut

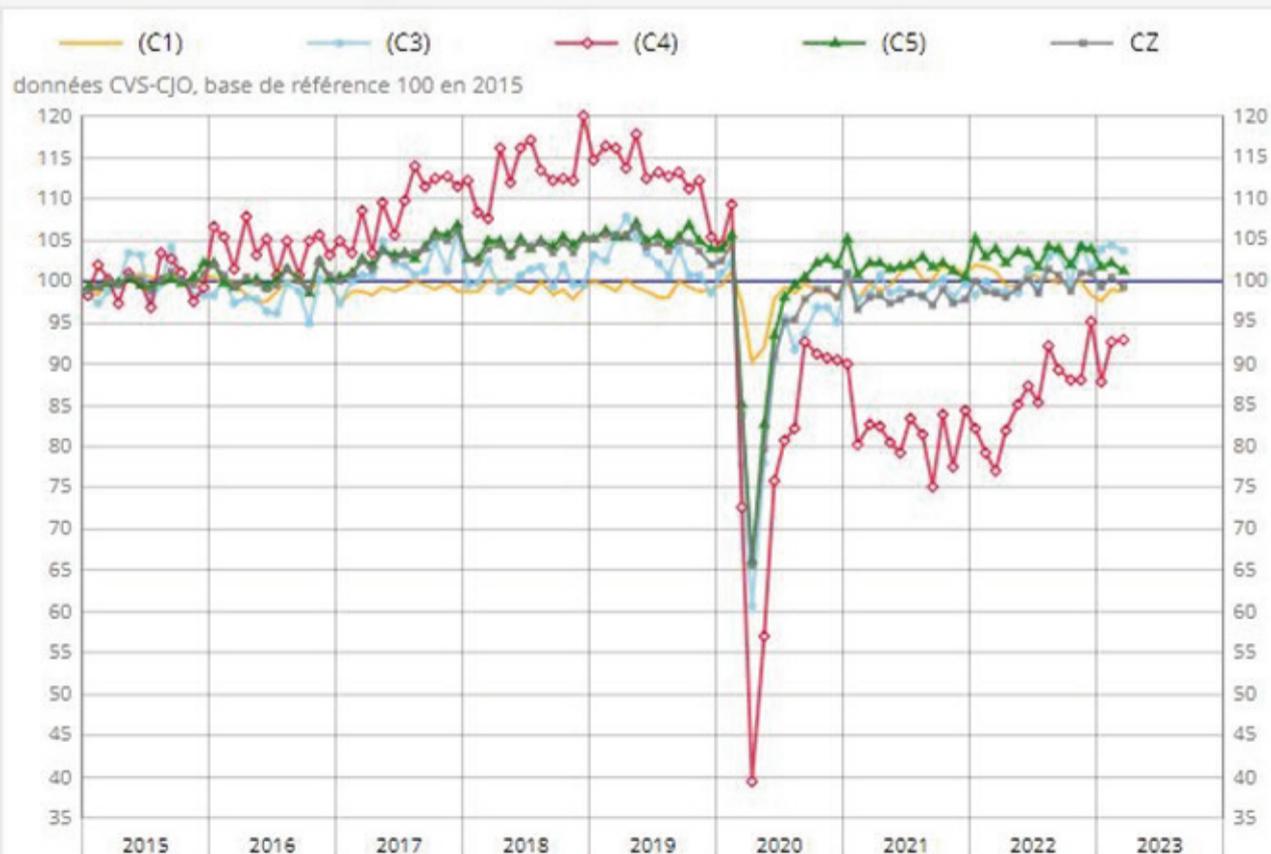
pour l'année 2024 serait déjà considérée comme un très bon résultat, après une croissance de 0,8% brut pour l'année 2023 (*source : l'OFCE*).

De même, la Fédération de Russie est entrée dans le Top-3 du G-20 au niveau de la plus faible dette publique par habitant qui n'est que de 2.070\$/hab., contre 40.300\$/hab. en France, 50.600\$/hab. au Royaume-Uni ou encore 104.500\$ par habitant aux États-Unis d'Amérique.

En France, le taux de chômage élevé de ce jour, la très faible croissance du PIB et la dette publique exorbitante pesant sur le présent et le futur de l'économie française ne sont que les constantes structurelles se développant en synchronie avec toute une série d'autres facteurs économiques résultant de la politique française irresponsable des dernières années et démontrant l'entrée prochaine de la France dans la récession économique.

La croissance du PIB à hauteur de 1,1% pour le premier semestre 2024, dont le chiffre correspond également à la croissance attendue pour l'ensemble de l'année en cours, malgré les prévisions de stagnation annoncées auparavant par l'INSEE, ne doit guère être surestimée et prise pour une constante. La non-modération de la joie serait une importante erreur d'appréciation, car son augmentation n'est grandement due qu'à la hausse des

### Indices mensuels de la production industrielle



Légende : CZ : industrie manufacturière - (C1) : industries agro-alimentaires - (C3) : biens d'équipement - (C4) : matériels de transport - (C5) : autres industries.

Sources : Insee, SSP, SDES



dépenses publiques (+0,3% de la consommation des administrations et +0,6% de l'investissement public pour le second trimestre) qui ne fait que soutenir artificiellement le PIB du pays en creusant davantage la dette de l'état français.

## La réindustrialisation ou la désindustrialisation ?

La désindustrialisation de la France n'est nullement un phénomène nouveau. Elle s'est mise en place dès la crise de 1974 et ne s'est jamais arrêtée depuis, en faisant de la France le pays européen qui s'est le plus désindustrialisé ces 50 dernières années.

Si en 1972 la part de l'industrie française dans le PIB était de 19%, en 2020 elle n'est plus que de 9%. De même pour la part d'emplois dans le secteur industriel : 37,4% en 1982, contre 13,3% en 2020.

Dès la période de la propagande électorale précédant la prise du pouvoir en 2017, Emmanuel Macron a choisi de se promouvoir avec un message politique tout à fait attractif adressé aux masses électorales : faire de la réindustrialisation de la France un chantier prioritaire de son mandat. Message adressé à des masses qui ne connaissent à peu près rien du fonctionnement de l'économie mondiale et des lois qui la gouvernent pour être pris au sérieux.

Le travail d'un illusionniste, c'est de concentrer l'attention des spectateurs sur des détails devant leurs yeux et de ne surtout pas leur permettre la vision globale de l'ensemble du processus en développement, ce qui mènerait, le cas échéant, inévitablement à la découverte de la supercherie.

Les années ont passé et Emmanuel Macron se vante de la grande réussite de son initiative de réindustrialisation de l'Hexagone. Les éléments mis en avant sont le solde positif de la création d'emplois dans l'industrie depuis 2017 et la création de 500 usines de plus en France en 2023 par rapport à 2016.

Très jolie image. Toutefois, la réalité est tout à fait différente

La spécificité du secteur industriel français d'aujourd'hui et de ses capacités de production sont dans une situation sous très forte dépendance directe des approvisionnements étrangers en matières premières critiques et en énergie.

Vouloir se libérer de cette dépendance - c'est une chose ; pouvoir se permettre ce luxe - s'en est une autre. Chercher des alternatives aux approvisionnements depuis, notamment, la Chine et la Russie est non seulement une idée utopique, mais, tout simplement, financièrement suicidaire pour de nombreux secteurs de l'industrie française, dont les marges de manœuvres sont déjà quasi inexistantes.

Et c'est exactement ce que le gouvernement Macron est en train d'imposer au secteur secondaire de l'économie française. En violant d'une manière grossière les règles de l'OMC, le tenant actuel du pouvoir en France est en train de provoquer la mise en place d'une riposte de la part de la Russie et de la Chine à l'hostilité française. Une riposte asymétrique qui aura des répercussions désastreuses et à très long terme sur l'économie française.

Le seul espoir de l'industrie de l'Hexagone est dans la retenue rationnelle des décideurs de la coalition sino-russe qui ne se limiteront qu'à une riposte proportionnelle, au lieu d'exercer leur pouvoir de déclencher une guerre économique et de faire effondrer d'une manière radicale et dans des délais limités non seulement le secteur industriel de l'économie française, mais celui de l'ensemble de l'UE, en les privant d'importations vitales.

En parlant des chiffres du "miracle" de la réindustrialisation réalisée par le parti présidentiel, plusieurs éléments sont à retenir. Selon les dernières statistiques disponibles, la production industrielle française accuse une décroissance nette de 3.1% pour la période du 05/2023 au 05/2024.

Selon les indices de l'INSEE datant de Juillet 2024 sur le climat des affaires, hormis la période particulière du Covid, ce dernier est au plus bas depuis le mois d'Avril 2015 pour le secteur des services et, pour le secteur de l'industrie, au plus bas depuis ces 11 dernières années - depuis le mois de Juillet 2013.

Dans le secteur du BTP le climat des affaires est au plus bas depuis Avril 2016. Dans le secteur du commerce de détail, hormis la chute d'Avril 2022 liée à l'incertitude produite par le déclenchement du conflit en Ukraine, le climat des affaires est au plus bas depuis Novembre 2014.

En ce qui concerne les 500 nouveaux sites industriels de plus en France en 2023 par rapport à 2016, les communicants de l'Elysée "oublent" de mentionner que la production manufacturière française, quant à elle, a baissé de 4.45% pour la même période. Alors qu'entre 2012 et l'arrivée de Macron au pouvoir en 2017, elle a, au contraire, connu une augmentation de 1.2%.

En ce qui concerne la production du matériel de transport sous les deux quinquennats de Macron, elle s'est, tout simplement, effondrée.

En mettant en avant le solde positif de création d'emplois dans l'industrie depuis 2017, une fois de plus, ils "oublent" de préciser qu'aujourd'hui la France est au 22ème rang européen sur les 27 en matière d'emploi industriel rapporté à l'emploi total.

La part de l'industrie dans le PIB français en 2016, avant la prise du volant du pouvoir par Emmanuel Macron, était de 17.43% ; en 2022, à l'issue des cinq années de son mandat, cette même part était de 17.38% (Statista), ce qui n'est rien d'autre que la démonstration d'une parfaite stagnation tout à fait éloignée des narratifs développés par l'Elysée.

L'indice de la production industrielle des PMI est à 42,1, ce qui le place au plus bas depuis Avril 2009, hors période Covid et la remontée post-Covid de Décembre 2023.

Avec une vision à long terme, les statistiques nationales démontrent nettement et indiscutablement que le grand projet de la réindustrialisation de la France par le parti du président Macron, projet qui a été promu en tant que chantier prioritaire de ses deux quinquennats, ne peut guère être qualifié de grande réussite. Et il n'est pas à négliger que nous parlons bien de l'élément de la politique nationale où l'effort et l'investissement ont été parmi les plus considérables.

La grande dépendance incontournable de l'industrie française vis-à-vis des importations énergétiques et des matières premières critiques depuis les pays, dont la France se positionne ouvertement d'une manière de plus en plus hostile, la main d'œuvre française incomparablement plus coûteuse que celle d'un grand nombre de concurrents sur le marché mondial et tant d'autres éléments de contraintes spécifiques à la production sur le sol français rendent l'idée de la réussite de la réindustrialisation française illusoire et totalement coupée de la réalité économique.

Le résultat de la gouvernance de Macron, étroitement associée à celle de l'UE, a directement mené vers l'impossibilité non seulement du développement, mais même d'une stagnation simple des industries énergivores françaises et européennes.

La survie durable de ces dernières ne peut être assurée qu'avec la délocalisation vers des pays procurant l'accès à des énergies à des coûts abordables pour pouvoir rester concurrentielles au sein du marché mondial. Notamment vers les Etats-Unis d'Amérique qui sont aujourd'hui les premiers bénéficiaires de la nouvelle politique économique de l'Union européenne et de la France.

A moyen et long terme, le processus de désindustrialisation de la France ne va que s'accroître et ne fera qu'aggraver l'important déséquilibre du commerce extérieur déjà existant, ce que j'évoquerai plus loin. Ce déséquilibre ne sera que proportionnel à l'ampleur de la désindustrialisation qui risque d'être plus vaste que celle connue entre 1979 et 1984, quand la chute de l'industrie française a été la plus brutale en

Europe.

La production industrielle française risque d'être de moins en moins concurrentielle sur le marché mondial et de se replier progressivement sur le marché intérieur intra-européen, dont l'Exécutif assurera le protectionnisme qui est déjà en train de prendre de l'ampleur. Le protectionnisme qui est bien une lame à double tranchant avec le prix qui va avec et qui sera également à payer.

## Le protectionnisme ou le néolibéralisme ?

La réponse est sans équivoque. D'une part, la politique commerciale protectionniste dans son état pur et irréfléchi ne peut être que porteuse d'une grave récession économique.

A ne pas oublier les leçons de l'histoire : c'est bien la politique commerciale protectionniste qui fut la cause majeure de la Grande Dépression que le monde a connue de 1929 à 1939. L'instauration d'importantes mesures protectionnistes dans les pays industrialisés a fait muter la crise financière et la récession économique du début des années 1930 en une dépression économique à l'échelle mondiale.

La hausse des droits d'importation pour venir en aide à certains secteurs de l'économie nationale provoque inexorablement des mesures de rétorsion, symétriques ou asymétriques, de la part des pays-victimes des mesures protectionnistes. Le résultat obtenu n'est que la diminution réciproque du commerce international des pays impliqués.

Mais, d'autre part, le néolibéralisme tel qu'on le connaît depuis des décennies, ne peut être bénéfique à des pays occidentaux, dont la France, qu'à la condition qu'il s'applique à des pays «partenaires», dont la politique intérieure et étrangère est globalement soumise à la volonté occidentale. La soumission, telle qu'on la connaît depuis l'époque de la prétendue décolonisation : via la pression par des institutions financières internationales contrôlées par l'Occident collectif, telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International ; via l'installation des présidences et des gouvernements dans des pays visés sous le contrôle du pouvoir occidental et, le cas échéant, via l'organisation de coups d'état, voir le lancement de guerres de remise en ordre des rapports «dominant-dominé».

La guerre en Ukraine s'est avérée être un élément accélérateur de la refondation de l'échiquier politico-économique mondial dans lequel la soumission du monde non-occidental à des règles néolibérales de l'Occident deviendra de plus en plus compliqué à maintenir et à développer par ce dernier.

De même, vu la montée en puissance des économies non-occidentales disposant de plus en plus de leviers de pressions et de capacités de ripostes symétriques et asymétriques vis-à-vis de la force occidentale dominatrice, le renforcement des mesures protectionnistes par les marchés occidentaux ne peut guère être considéré comme une solution salutaire. Ainsi, les nouvelles réalités mondiales en cours de développement ne peuvent que produire des constats alarmants vis-à-vis du futur de l'économie française ♦

**Oleg Nesterenko**

Président du CCIE ([www.c-cie.eu](http://www.c-cie.eu))

(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

(NB : Le titre est de la Rédaction)

## Ligue 1 : 1ère journée, ce vendredi ISCA- OSA en match en retard

Le championnat national de ligue 1 démarre effectivement ce vendredi 20 septembre à 18h au stade Champroux de Marcory ? avec le match d'ouverture, Sol FC - Stella club au lieu de ISCA- OSA comme annoncé. Ainsi, la Fédération ivoirienne de football tient à respecter son programme de début de compétition fixé depuis plusieurs mois. On note lors de cette 1ère journée que les quatre clubs engagés en coupes africaines ne sont pas concernés par la date du 20 septembre. Le FC San Pedro, le Stade d'Abidjan, l'Aséc Mimosas et le Racing club d'Abidjan prendront le train en marche ultérieurement, soit après leurs rencontres retour sur la scène continentale. Par ailleurs, la date, l'heure et le lieu du match

ISCA- SOA qui devait constituer la rencontre inaugurale de cette compétition restent à déterminer, selon le programme de la Fédération. Certainement que l'instance fédérale attend de voir les actions judiciaires que pourrait mener l'Africa Sports pour se faire entendre. Il faut rappeler que le club Vert et Rouge a été maintenu en Ligue 2 par la FIF après qu'une décision du TAS a obligé la Fédération à valider le match gagné par ISCA contre Yamoussoukro FC. Cependant avant, outre Sol FCF-Stella club, l'on aura les oppositions Denguele d'Odienne-SOA le samedi 21 septembre au Lycée scientifique de Yamoussoukro à 15h30 ; et Mouna-Bouaké FC au Parc des sports de



La succession du FC San-Pedro est ouverte.

Treichville à 15h30. Le lendemain dimanche 22 septembre, Zoman FC sera opposé à Lys de Sassandra le dimanche 22 septembre à

18h au stade Champroux de Marcory

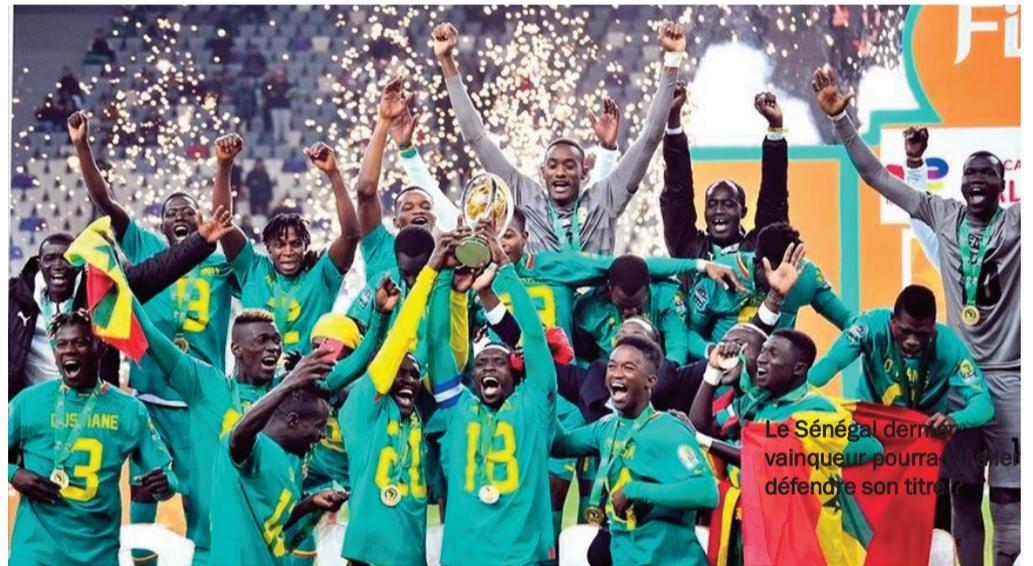
A. ABOA

## Compétitions africaines Et revoilà le CHAN !

La 8ème édition du CHAN se tiendra du 1er au 25 février 2025 en Tanzanie et au Kenya. La CAF en organisant ce tournoi dans ces deux pays de l'Afrique de l'est, entend leur donner l'occasion de mieux préparer la Can 2027 qu'ils co-organiseront. Une sorte de répétition avant le grand tournoi continental. L'on remarque également que le championnat est revenu à une année impaire. La dernière édition s'était déroulée en 2022 au Maroc et remportée par le Sénégal. Pour se qualifier, il faut passer par les éliminatoires qui s'étendront d'Octobre à Décembre 2024. Il

fallait à la Confédération trouver une période exacte de la Can 2025 (21 décembre 2025 au 28 janvier 2026), pour trouver celle du CHAN. Comme innovations, la 8ème édition sera désormais ouverte à n'importe quel joueur africain évoluant sur le continent. Ce qui n'était pas le cas lors des sept dernières campagnes où seuls les footballeurs jouant dans le championnat de leur pays pouvaient être acceptés.

A. ABOA



Le Sénégal dernier vainqueur pourra défendre son titre

## Manchester City

# Pourquoi une grève des joueurs est-elle à l'horizon ?

Une grève pointe à l'horizon au niveau des joueurs de Manchester City. La raison : Les joueurs dénoncent un calendrier extrêmement chargé, du fait de la nouvelle formule de la Ligue des champions ; du Mondial des clubs (15 juin -13 juillet), sans oublier plus de 30 matches de championnat.

Et certains d'entre eux n'ont pas hésité à évoquer la possibilité d'un mouvement de grève. Parmi lesquels, Rodri. «Je pense qu'on en est proche. Si vous posez la question à n'importe quel joueur, il vous le dira. C'est une opinion générale parmi eux», a jugé le milieu de terrain de Manchester City en conférence

de presse. Avant d'ajouter : «Nous devons prendre soin de nous. Nous sommes les personnages principaux de ce sport», a ajouté le champion d'Europe 2024. En tout cas de nombreux joueurs comme le milieu de terrain de Manchester City pensent ainsi. Et n'attendent qu'une petite étincelle pour

allumer le mouvement. La FIFA et l'UEFA sont prévenues

A. ABOA

## Bonon : Déguerpissement des campements des zones dites "Sodefor"

Dans un geste de solidarité, de compassion et de sympathie, l'Honorable Alexis Trazié Bi Guessan, député du département de Bonon, Vice-président, Conseiller Spécial du HRD, Délégué PDCI-RDA de Bouaflé 4, a apporté son soutien aux résidents des campements déguerpis des zones dites "Sodefor", les lundi 16 et mardi 17 septembre 2024. L'élue de la Nation a ainsi témoigné de sa proximité avec les habitants affectés par cette situation déchirante. Dans un communiqué, il a exprimé sa compassion et son engagement à trouver des solutions pour soulager les souffrances causées par le déguerpissement dont il n'a reçu aucun courrier émanant officiel, ni assisté à une réunion ou rencontre avec les autorités locales. «Cette mesure d'affaiblissement du Parti Démocratique et du Rassemblement Démocratique Africain continue contre nos braves citoyens exploitants de terres cultivables à Bonon. Je

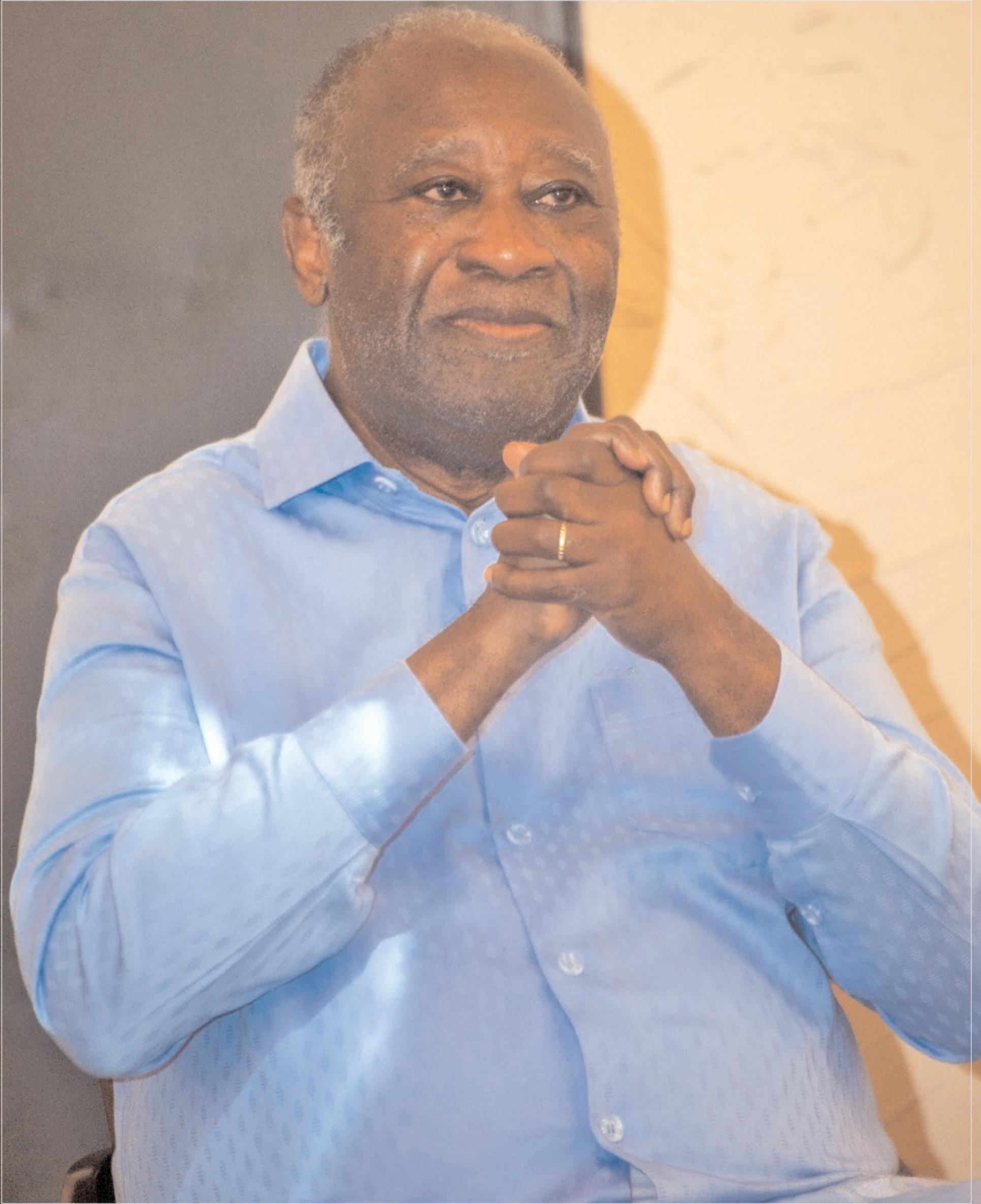
sollicite de l'aide de toutes et tous pour un réconfort moral et matériel à l'endroit de ces victimes innocentes et impuissantes", note le communiqué.

Aucune mesure d'accompagnement n'ayant été prise pour atténuer les souffrances de ces populations déguerpies, l'Honorable Alexis Trazié Bi N'Guessan a promis une visite à ses frères et sœurs pour «partager leur amertume parce que ce qui s'est passé ne devrait pas l'être, quelles que soient les raisons». Les sinistrés ont exprimé leur gratitude envers le député et son équipe pour leur soutien, soulignant l'importance de la solidarité dans de telles circonstances éprouvantes

Yves Kwame  
(Correspondant Régional)



Photo Serge Kobou



**LAURENT GBAGBO, LE CANDIDAT POUR LA CÔTE D'IVOIRE ET POUR L'AFRIQUE EN LUTTE.**